

Lundi 22 mai 2016

## La planification successorale des patrimoines artistiques : regard sur la société de droit commun



*Antoine Mortier Les avocats, 1947, encre de chine sur papier sulfurisé*

Françoise Mortier a accueilli dans le cadre du cycle des cabinets d'amateur privés organisé par l'asbl Antoine Mortier la conférence de Gil Knops, avocat au Barreau de Bruxelles, assistant à l'Université libre de Bruxelles, intitulée "La planification successorale des patrimoines artistiques : regards sur la société de droit commun".

Dans l'atmosphère conviviale et chaleureuse des cabinets d'amateur privés, le public nombreux a suivi avec intérêt l'exposé clair et précis teinté d'humour de Me Knops, qui a ouvert des perspectives méconnues de la planification successorale des patrimoines artistiques.

